

L'évacuation des villes

Les derniers événements ont attiré notre attention sur l'évacuation des villes en cas de guerre, problème difficile à réaliser, car si les personnes de situations aisées trouvent assez facilement le moyen d'abandonner les endroits dangereux, il n'en est pas de même pour les moins privilégiés. Une de nos lectrices nous signale la lettre reçue par une amie de Lille qui, suivant les directives officielles, quittait la ville avec ses enfants :

« Les gens du peuple étaient furieux et nous insultaient, criant contre les riches qui étaient des lâches puisqu'ils avaient peur, alors que les enfants des pauvres valaient bien ceux des riches et étaient forcés de rester, quitte à mourir des bombes asphyxiantes ou des obus. Les ouvriers aussi étaient furieux de ces départs parce qu'ils n'avaient pas l'argent qui leur aurait permis de partir aussi; ils nous agoniaient de gros mots. »

Et notre correspondante poursuit :

« Eh bien! n'est-ce pas navrant, ces pauvres mères, ces femmes d'ouvriers voyant mettre en sécurité d'autres enfants et ne pouvant rien pour les leurs? Comme je comprends leurs regrets, leurs plaintes! Et comment se fait-il que ces femmes de la bourgeoisie n'aient pas songé à emmener avec leurs enfants ceux de leurs femmes de ménage, ou de ménages d'ouvriers qu'elles connaissaient? »

Ne pourriez-vous pas dans le prochain numéro de *La Française* y faire allusion?

Les municipalités de ces régions n'auraient-elles pas dû faire afficher de suite que les familles riches ou à leur aise étaient invitées à emmener chacune un ou deux enfants moins privilégiés?

La solidarité, la fraternité des mères devant le danger a été oubliée... pourriez-vous le faire remarquer, en éveiller le sentiment, en préparer l'organisation? »

**

Nous sommes complètement d'accord avec notre correspondante dont la lettre fera certainement réfléchir de nombreuses mères de familles et nous ajouterons nous-mêmes une autre suggestion à la sienne. Lors des évacuations de l'Est, en a logé d'urgence des familles en Seine-et-Marne dans des granges ou autres endroits qui *au besoin* auraient pu servir d'abri pendant une nuit, mais étaient inhabitables pour un long séjour.

Si jamais un danger de guerre menaçait à nouveau notre pays, nous souhaiterions avec notre correspondante que les familles aisées comprennent leur responsabilité vis-à-vis des enfants à évacuer; mais à notre avis, le plus pressé serait d'obliger les familles disposant d'une maison dans les centres d'évacuation à mettre une ou plusieurs chambres de leur habitation à la disposition des évacués privés de ressource. Certes, un grand nombre de

personnes agiraient ainsi volontairement et de grand cœur; mais d'autres s'y résigneraient moins facilement. C'est pourquoi nous souhaiterions qu'une réquisition régulière ait lieu, réquisition gratuite d'ailleurs en ce qui concerne l'habitation — les dédommagements ne devant couvrir en l'occurrence que les frais de nourriture ou les dommages causés.

Ajoutons que ces questions d'évacuation sont complexes et doivent être étudiées très sérieusement. Il faudrait qu'un examen médical garantisse l'état sanitaire des évacués ou de leurs hôtes afin que les individus sains ne risquent pas d'attraper une maladie quelconque du fait de cette cohabitation.

Comme nous l'avons déjà dit, prendre des précautions n'a jamais amené de cataclysmes; au contraire, les cataclysmes seront bien plus facilement évités si le pays est organisé et que tout est prévu. Les hommes se doivent à la défense effective du pays; les femmes au service civil, c'est-à-dire à l'organisation sanitaire et sociale.

Le Comité d'Entente des « Françaises au Service de la Nation » se doit d'étudier tous ces problèmes et de mettre à la disposition des pouvoirs publics ses bonnes volontés et ses compétences.

C. B.